

Bouge ton Clermont

Jeunesse

Après plusieurs mois de consultation auprès des 11-15 ans afin d'obtenir une idée précise de leur regard sur la ville mais aussi de leurs attentes, le Plan local de la jeunesse est sur pied. Entre actions déjà réalisées et projets à venir, Clermont-Ferrand assume clairement son ambition de devenir une ville à hauteur d'adolescents.



Depuis 2014, la Ville de Clermont-Ferrand a recours au principe de concertation pour mieux redéfinir les politiques publiques. Après les 3-10 ans dans un premier temps, la municipalité entend cibler les adolescents, et précisément les 11-15 ans, à la faveur d'une politique publique dédiée, appelée Plan local de la jeunesse. Reconnaître la place des jeunes dans la ville, rendre visible leur engagement, soutenir leur initiative, favoriser le lien et le vivre-ensemble ou encore construire les conditions d'accès à l'autonomie sont les leitmotifs de ce Plan local de la jeunesse.

Pour le bâtir, et afin d'être au plus près des besoins des jeunes mais aussi pour les associer à ce projet en amont, une grande concertation a été menée durant toute l'année 2021 sous l'intitulé, en forme de slogan, Bouge ton Clermont. Pendant plus d'un an, quelque 1 300 jeunes – sur les près de 6 000 recensés dans la tranche d'âge des 11-15 ans – ont été sondés via plusieurs dispositifs : enquête en ligne, ateliers dans les collèges, micro-trottoir, boîtes à idées, mini-quiz, etc. En parallèle, parents, professionnels, élus et services de la Ville ont été concertés.

Mais comme le dialogue se poursuit, le Plan local de la jeunesse pourrait évoluer encore et donner naissance à de nouveaux projets. D'ailleurs, comme pour les autres actions publiques, il sera évalué tous les deux ans. Toutefois, avant de dévoiler le résultat de cette concertation, il convient de rappeler que la Ville de Clermont-Ferrand n'a, bien sûr, pas attendu ce Plan local de la jeunesse pour s'employer à oeuvrer pour les 11-15 ans.

Pour preuve, sur la seule année 2021, 86 actions ont été recensées, en particulier dans les domaines sportif, culturel et créatif.

Un état des lieux positif, et des attentes

Les résultats de la concertation ont démontré que les 11-15 ans étaient globalement satisfaits de la qualité de vie à Clermont-Ferrand, des services existants et de l'accompagnement des adultes.

Majoritairement, les jeunes concertés ont affiché leur volonté de s'engager dans l'avenir de leur ville et de pouvoir continuer à donner leur avis.

Reste que bon nombre des propositions faites existent déjà, ce qui atteste d'une relative méconnaissance ou d'un certain manque d'information sur les actions menées jusque-là.

À l'issue de cette grande concertation, cinq lignes directrices ont été tracées. Elles constituent la colonne vertébrale de ce Plan local de la jeunesse qui doit : assurer le bien-être des jeunes ; favoriser l'accès aux sports et loisirs, à l'art et la culture ; accompagner la construction de la citoyenneté, rendre visible leur engagement et soutenir leurs initiatives ; permettre aux jeunes de trouver leur voie et mettre en place les conditions d'accès à l'autonomie ; et enfin, rassembler la communauté éducative et les directions de la Ville autour des besoins recensés.

Ce sont ces cinq grands volets, riches en propositions, qui vont être déclinés. Ou le sont déjà : en effet, certaines de ces actions sont déjà accomplies, ou sont en cours de réalisation.

Les cinq grands enjeux



Le premier des **cinq enjeux prioritaires** du Plan local de la jeunesse est d'**assurer le bien-être des jeunes**.

Il s'agit donc d'abord de promouvoir la santé des 11-15 ans, en créant une coordination entre les porteurs d'actions de prévention, de sensibilisation et d'information, afin de traiter de sujets majeurs comme l'addiction, la sexualité, les réseaux sociaux, la santé, etc. Mais aussi de mettre en place des ateliers de prévention sur ces problématiques et d'autres encore.

La question des espaces publics est aussi engagée : l'idée étant de rendre la ville plus favorable à leur épanouissement et à leur bien-être. À ce titre – et ces actions sont déjà accomplies – il s'agissait de répertorier les points d'eau potable et de communiquer la carte des îlots de fraîcheur. D'autres initiatives sont attendues. Comme l'organisation de marches exploratoires afin d'identifier les zones où les jeunes ne se sentent pas en sécurité, ou la mise à disposition de nombreuses informations auprès des jeunes (services, horaires), probablement avec la création d'une application par la Ville afin de permettre aussi aux jeunes de faire remonter leurs besoins.

L'organisation d'actions ludiques et innovantes, destinées à faire découvrir le territoire, ou une réflexion sur de nouveaux espaces publics davantage tournés vers les jeunes, sont aussi des objectifs déclarés. La création d'outils d'information et de sensibilisation pour les luttes contre les discriminations est une autre priorité.



Autre grande ambition de ce Plan local de la jeunesse : **favoriser l'accès aux sports, à l'art et à la culture**.

Concernant le chapitre dédié à la culture et à l'art, les actions sont multiples. Il s'agit de développer et de structurer les pratiques artistiques amateurs à l'échelle du territoire et d'étendre le « Pass Culture » métropolitain aux jeunes inscrits au collège à Clermont-Ferrand. Et également de développer les accueils de loisirs « Culture » qualifiés, de renforcer la culture numérique, de poursuivre l'accompagnement et le soutien aux opérateurs culturels pour des actions en direction de la jeunesse. Sans oublier d'intégrer une programmation jeunesse dans les différents événements et manifestations de la Ville et de ses partenaires, de créer des outils numériques de communication auprès des jeunes, ou de favoriser les pratiques musicales avec le dispositif DEMOS. Afin de favoriser l'accès aux pratiques sportives, plusieurs objectifs sont là aussi arrêtés. La Ville entend réaliser une cartographie de l'offre des infrastructures et des équipements sportifs, étendre le dispositif « C'est Dimanche » pour les jeunes et accompagner les clubs et associations sportives en vue de faciliter l'accès à l'équipement individuel. La prise en compte des besoins en matière d'équipements sportifs et de loisirs dans les projets d'aménagement de la Ville est aussi programmée, tout comme une meilleure communication sur la tarification des piscines métropolitaines, une meilleure facilité d'accès à des lieux de baignade, ou enfin le développement des dispositifs de médiation sportive.

Pour les loisirs, l'idée est d'augmenter l'offre d'accueil de loisirs les mercredis pour les 11-15 ans, de développer ce type d'accueils lors des vacances scolaires, de proposer encore des séjours et même des mini-séjours de vacances et de perpétuer une programmation jeunes pour les vacances comme cela a été réalisé cet été.

Enfin, pour faciliter l'accès et l'appropriation des différents lieux de la Ville, la gratuité des transports publics les week-ends est déjà instaurée. L'amélioration et la sécurisation des parcours en vélo est en cours, tout comme la sensibilisation aux bonnes pratiques des mobilités douces.



L'accompagnement en vue de la construction de la citoyenneté, le fait de rendre visible l'engagement et de soutenir les initiatives, constitue le troisième segment du Plan local de la jeunesse.

À ce titre, il s'agit de faciliter l'engagement des jeunes en mettant à leur disposition des lieux accessibles pour développer leurs projets, leurs initiatives et leurs loisirs. Mais aussi de favoriser l'engagement des 11-15 ans sur des actions de solidarité, de permettre aux jeunes de se former à la gestion d'une association via le dispositif « Junior Asso », ou encore d'animer des chantiers jeunes pour davantage les impliquer dans la vie locale.

L'objectif clair est également de rendre les jeunes de cette tranche d'âge acteurs du devenir de leur ville, en favorisant leur participation dans la vie locale. La création d'un conseil municipal est l'une des mesures phares. Mais d'autres leviers sont ciblés : comme le renforcement du travail de la Ville envers des délégués de classe, l'inclusion des jeunes dans les démarches de concertation afin de prendre en compte leurs besoins et de davantage les impliquer dans la vie locale et enfin, l'accompagnement des jeunes dans l'utilisation des médias numériques.



Le quatrième enjeu découlant du Plan local de la jeunesse consiste à **permettre aux 11-15 ans de trouver leur voie et à mettre en place les conditions d'accès à l'autonomie**.

En somme, il s'agit de les aider à préparer leur avenir. Dans cette perspective, le premier axe est de soutenir les jeunes dans leur recherche de stage, en créant et en développant un réseau d'acteurs du territoire proposant des stages pour les troisième mais aussi en créant des actions de tutorat-mentorat d'orientation. Deuxième axe : l'accompagnement des jeunes dans leur orientation et leur réussite scolaire. Pour ce faire, la Ville entend animer des sessions d'information sur les offres d'orientation et de formation, mettre en place des parcours d'orientation mais aussi renforcer les aides aux devoirs sur tout le territoire.



Ultime grand objectif du Plan local de la jeunesse : **rassembler la communauté éducative et les services municipaux autour des besoins des jeunes**.

D'abord, l'objectif est de renforcer les liens entre les professionnels, en développant les relations entre la Ville et les collèges, et en faisant de ces établissements scolaires des relais d'information. Il s'agit encore de poursuivre l'état des lieux des actions existantes pour avoir une vision globale et pointer du doigt les éventuels manques et de remplir un rôle de coordination auprès des différents acteurs de la jeunesse afin de renforcer le maillage territorial. La prise en compte des besoins des 11-15 ans dans l'ensemble des actions publiques est une priorité, et ce, en renforçant les échanges et travaux interdirections et en plaçant leurs besoins et attentes au cœur des feuilles de route des différentes directions. Le développement de la communication de la Ville en direction des jeunes, pour améliorer leur connaissance des dispositifs existants, est attendu, tout comme le renforcement des liens avec les parents.

Ambitieux et complet, le Plan local de la jeunesse ne s'arrêtera pas aux 11-15 ans. D'ores et déjà, une concertation pour les plus de 16 ans a été lancée en juin. Et, si tout va bien, un Plan local de la jeunesse des 16-25 ans pourrait être présenté au printemps de l'année prochaine.

[Retrouvez l'intégralité du magazine Demain Clermont Septembre/Octobre 2022](#)

Le plan local de la Jeunesse pour les 11-15 ans